



## Conseil municipal Le 1<sup>er</sup> février, 20h30

\*\*\*\*\*

### Compte rendu du Conseil

Conseiller(s) présent(s) : Pierre-Louis Fillet, maire ; Gilles Chazot, 1<sup>er</sup> adjoint ; Camille Michel, 2<sup>e</sup> adjoint ; Pierre Drogue, 3<sup>e</sup> adjoint ; Marie-Odile Baudrier ; Alain Blanc ; Françoise Chatelan ; Monique Feugier ; Jean-Louis Gontier ; Pierre Hustache.

Conseiller(s) excusé(s) : Emmanuel Drogue.

Conseiller(s) absent(s) :

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Grève, secrétaire de mairie

### DELIBERATIONS

---

– Validation du programme forestier présenté par l'ONF pour 2016 prévoyant

- Recettes : vente de la coupe parcelle 3 + châblis : 27 350 €HT
- Dépenses : entretien parcellaire + exploitation bois façonnés : 3 290 € HT

Eric Rousset et Julien Michelas, gardes ONF, font également un bilan de l'année 2015 : bonne vente de bois au printemps pour un bilan financier de 29 072 euros. Les cours du bois sont actuellement très fluctuant. Pour conforter la filière bois locale, l'ONF propose la mise en place de contrat d'approvisionnement. Le contrat Etat -ONF vient d'être signé pour 5 ans. Le budget de l'ONF est lié au vente de bois puisque cela impacte les recettes des forêts domaniales et les frais de garderie.

Pierre Drogue propose d'inscrire la coupe de la parcelle 3 dès la vente de printemps et de ne pas attendre la vente d'automne comme le préconise l'ONF.

– Mise en place de TIPI pour permettre le règlement en ligne des loyers et factures d'eau  
Les élus décident à l'unanimité d'adhérer au service de paiement en ligne et de prendre en charge le coût de commissionnement interbancaire (coût fixe de 0.05 euros +0.25 % du montant de la transaction)

– Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour trois représentations théâtrales prévues au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Les frais de chauffage seront facturés au coût réel + caution 600 euros. Jean-Louis Gontier rencontrera la Compagnie Try d'Art

– Avenant pour le lot 1, 2, 3, 4, 13 du marché de travaux d'extension du multi accueil

Les travaux d'extension du multi accueil les Vercoquins arrivent à leur terme.

Les cinq avenants préparés par le Lisa Pasqualon, maître d'œuvre du projet, sont adoptés à l'unanimité.

- Lot 1 Terrassement – Avenant n° 2 pour prendre en compte l'empierrement et le compactage de surface supplémentaire compensé par une diminution de l'enrobé. Le montant de l'avenant est de 91.09 euros HT ce qui porte le lot 1 à 21 785.03 € HT
- Lot 2 – Gros œuvre – Avenant n° 1 pour prendre en compte le remplissage d'une cuve existante et la diminution de la surface d'enduits. Le montant de l'avenant est de 5 219.60 € HT ce qui porte le lot 2 à 80 101.15 € HT.
- Lot 3 Charpente – Avenant n° 1 pour prendre en compte la réalisation d'un garde-corps bois. Le montant de l'avenant est de 1 324.86 € HT ce qui porte le lot 3 à 11 116.57 € HT
- Lot 4 Couverture Zinguerie – Avenant n° 1 pour prendre en compte la reprise de descentes EP et de cheneau. Le montant de l'avenant est de 357.16 € HT ce qui porte le lot 4 à 7 417.76 € HT

- Lot 13 Electricité Courants faibles - Avenant n° 1 pour prendre en compte la pose d'appareillage SSI supplémentaire. Le montant de l'avenant est de 2 891.31 € HT ce qui porte le lot 13 à 24 783.49 € HT
  - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour l'année 2016 pour la création d'un cheminement piéton (montant estimatif des travaux de 70 689 euros),
  - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour l'année 2016 pour la mise aux normes accessibilité des sanitaires publics (montant estimatif des travaux 35 000 euros),
- ↪

## AUTRES DECISIONS

---

- ↪ Arrêté de déneigement voie aux Orcets : suppression du déneigement d'une voie d'accès aux Orcets : un arrêté sera pris en ce sens et les riverains seront avertis
- ↪ Courrier au PNRV pour balisage chemin de randonnée entre les Granges et les Clots
- ↪ Marie-Odile doit rencontrer JP Faure pour définir les liaisons entre certains chemins. Le but est d'arriver à créer un sentier reliant les différents hameaux. Le points de blocage sont le chemin des Ferrières aux Orcets ( débouche dans un champ privé), liaison St MARTIN- St Julien, après la Porte du Diable.
- ↪ Chemin de la Bordille ( Pas du Fouillet): Pierre Droque contactera DAvid Bathier, exploitant la parcelle agricole pour savoir si il est possible de déplacer le chemin rural dans son champ pour qu'Astrid Blanc puisse récupérer l'usage de la totalité de sa parcelle. (le chemin empiète sur sa propriété)
- ↪ Entretien voirie 2016 : route des Chaberts, route des Combettes, faïençage. L'enveloppe de travaux 2015 a été réservé pour les travaux de la traversée.
- ↪ Pour éviter l'inondation des caves du Café Brochier, il est décidé de déconnecter descente chéneau église en attendant réparation réseau eau pluviale lors des travaux de la traverse. Un devis a été réalisé par l'entreprise Blanc. (montant 6 620.35 euros HT)
- ↪ L'atelier "Bien accueillir" de la CCV a fait ressortir la demande d'accès Wifi. Actuellement disponible à l'office de tourisme. La proximité de la crèche et de l'école empêche de l'installer au niveau de la mairie. Gilles Chazot rencontrera le Café Brochier pour l'accès WIFI Cigale
- ↪ Françoise élue référent journée portes ouvertes
- ↪ Commission adressage postale : Marie-Odile, Françoise et Monique pour mettre en place une commande groupée avec la commune de St Martin en Vercors.
- ↪ Mise en valeur site Herbouilly (consolidation de la ruine et mise en valeur du site, création d'un belvédère) : accord mais question sur la sécurité
- ↪ Mise en place de tableau de suivi de décision sur Google Sheet.
- ↪ Alain Blanc annonce sa décision de démissionner de son mandat de conseiller municipal à compter du 1er février 2016.

## POINTS D'INFORMATION

---

- ↪ Finances : budget eau résultat de clôture environ 80 000 euros  
Peu de travaux d'entretien en 2015. En investissement : extension du réseau eau à la Madone.
- ↪ Finances : prospective en matière d'investissement d'ici 2020  
Résultat de clôture 2015 : 223 k€ et une CAF annuelle moyenne de 30 k€ soit 120 k€ sur 4 ans (2016-2019), le montant du FCTVA est estimé à 40 k€. En conservant 80 k€ en réserve, les ressources mobilisables sont de 300 k€. Le taux de subvention DCP est de 50 % et de DETR est de 25 %. D'autres ressources : réserve parlementaire, vente d'une partie du terrain Marcon.  
Une liste d'investissement est présenté. Discussion sur l'ordre d'aménagement de la Grange Marcon et de la propriété : aménagement intérieur de la Grange, aire de jeux, WC, local technique, parking et liaison salle des fêtes et école. Concernant l'aménagement du bâtiment en lui même, il apparaît difficile

que la commune porte seule le projet et demande à faire appel à des investisseurs tel que SDH, DAH. Néanmoins la commune doit définir les utilisations souhaitées pour le bâtiment.

- Demande de prise de participation au capital de la SAS VercorSoleil qui porte un projet de centrale villageoise photovoltaïque pour les 5 communes de la CCV et Rencurel : la commune attend la position de la CCV.
- Motion professeur du collège sur la réforme : reporté après la rencontre organisée par la CCV avec M. le Proviseur.
- Mise en place cantine suite visite PMI : bonne impression sur le pôle petite enfance. L'organisation du service de cantine sera la suivante : les Vercoquins gèreront la réception, le réchauffage et le nettoyage de la salle (formation HACCP du personnel de la crèche prévue). Une partie des frais seront facturés à la mairie et pris en compte dans le coût du repas facturé aux parents. Le service commencera après les vacances de printemps avec les repas fournis par la Colonie de la Matrassière (fournisseur de la cantine de St Martin).

Fin du conseil à 23h30